

CSE SSCT pour les entreprises de plus de 300 salariés

<https://www.estim-formation.com/formation-cse-ssct-pour-les-entreprises-plus-300-salaries>

Objectifs de la formation

- Appréhender les missions et moyens du (#CSE|cse#) en matière de SSCT
- Exercer pleinement les missions dévolues aux représentants des salariés en SSCT
- Être un véritable acteur dans la démarche globale de promotion de la santé et de la prévention des risques
- Utiliser les méthodes et outils de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Maîtriser et approfondir ses connaissances en matière de SSCT et s'exercer à devenir acteur (mises en situation)
- Savoir analyser une situation de travail
- Approfondir des composantes RPS (dont focus sur le stress) et savoir intervenir (connaître, détecter et agir)
- Identifier les acteurs et les interactions en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Programme pédagogique

La santé, la sécurité, et les conditions de travail (SSCT) dans l'entreprise

- Quelles obligations et responsabilités ?
- Les enjeux économiques, humains et sociaux
- Les principaux indicateurs

Missions et prérogatives du (#CSE|cse#) en matière de santé, sécurité et condition de travail

- Promotion de la santé, sécurité et de l'amélioration des conditions de travail
- Prévention du harcèlement et des comportements sexistes
- Facilitation de l'accès des femmes à tous les emplois
- Accès et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- Inspections et enquêtes
- Quelles sont les consultations obligatoires ?
- Les caractéristiques de la délégation du personnel

Fonctionnement du CSE et de la commission SSCT

- Règlement intérieur
- L'importance de l'ordre du jour - rôle spécifique du secrétaire
- Déroulement des réunions : participants, présidence, représentation, assistance, fréquence
- Commission SSCT : conditions, mise en place, membres, rôle et attributions
- Le cas spécifique des représentants de proximité
- Déroulement d'une procédure d'information-consultation : les points de vigilance

Les différents moyens des élus au service de la (#CSSCT|cse#)

- Moyens de fonctionnement
- moyens matériels et accès à l'information
- Crédit d'heures
- Libre circulation et contacts avec les salariés
- Moyens d'action
- Les droits d'alerte
- Recours aux expertises

Prévention des risques liés à l'activité professionnelle

- Cadre juridique de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail
- Les neuf grands principes de prévention
- L'évaluation des risques professionnels
- La démarche d'évaluation des risques professionnels (EvRP)
- Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)
- Programme prévisionnel annuel de prévention des risques professionnels
- Rapport annuel de prévention des risques professionnels annuels
- Visites d'inspection : objet, fréquence, méthode, outils, conseils pratiques

Enquête en matière d'accident du travail ou de maladie professionnelle

- Objet, déroulement et méthodes (l'arbre des causes – diagramme d'Ishikawa - ITaMaMi)
- Analyse des phases & outils
- Plan d'actions correctives et préventives

Focus sur les risques psychosociaux et démarches « QVT » qualité de vie au travail

- Approche RPS / prévention des risques professionnels
- Notion juridique
- Les facteurs d'apparition
- Leur manifestation
- Responsabilité employeur et méthodologie
- Les différents RPS & comment être acteur en prévention des risques
- La démarche QVT
- Vers une démarche d'entreprise
- QVT et négociation obligatoire d'entreprise
- Vers un facteur de performance

Les autres acteurs de la santé au travail

- Le Service de santé au travail (SST)
- Les Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)
- Les Caisses d'Assurance Retraite et de Santé (CARSAT) et Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile de France (CRAMIF)
- La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Prérequis et public cible

Prérequis de formation :

Ce programme de formation ne nécessite pas de pré-requis particulier.

Cette formation est ouverte à tous les publics.

Public concerné :

- Élus du Comité Social et Économique (CSE), titulaires et suppléants
- Membres de la CSSCT

Modalité d'évaluation pédagogique

Méthodes d'apprentissage :

- Etudes de cas,
- Quizz,
- Cas pratiques
- Echanges d'expérience avec les participants

Évaluation des compétences acquises par les stagiaires :

A l'issue de la formation, un contrôle de connaissance permettra d'évaluer les compétences acquises par chaque participant.